

N°	1	0	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil six Le vendredi 17 novembre à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.		
- Etude migrateurs			
DATE DE LA CONVOCATION :	Etaient présents : MM. COET, DUHAMEL, GARRAUD, LOIN, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL, Absents excusés : MM. ARCILLON, AUBRY, BIGNON, JUMEL, LACHEREZ, MAUGEZ.		
13 septembre 2006	<u>- Etude « migrateurs »</u>		
NOMBRE DE DELEGUES :	M. SENEAL rappelle que l'étude continue à avancer. Le cabinet de géomètre finalise les dessins des relevés avant tout envoi au bureau d'études STUCKY. Il est peu probable qu'un comité de pilotage puisse entériner ce dossier avant la fin de l'année, le marché prenant fin en décembre.		
En exercice	14		
Présents	8	M. BARREAU signale que le département de la Seine-Maritime fait position commune avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour un financement devant concourir au rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs. Les renaturations, compte tenu de leur très forte valeur écologique, seront fortement subventionnées de façon à les rendre attractives.	
Votants	8	M. SENEAL demande au conseil son accord pour l'établissement d'un avenant prolongeant de 6 mois cette étude, avec mise en place de pénalités si ce nouveau délai n'était pas respecté.	
		<i>Le conseil d'administration donne son accord de principe sur la signature d'un nouvel avenant de 6 mois avec mise en place de pénalités de retard dans le cas où l'étude ne serait pas achevée après cette date.</i>	

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL